

**Arrêté préfectoral désignant**

**Monsieur Michaël CHEVRIER**  
**Administrateur civil détaché en qualité de sous-préfet**  
**Sous-préfet de Clermont, sous-préfet à la relance**

**et**

**Monsieur Claude SOUILLER**  
**Ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts**  
**Directeur départemental des territoires de l'Oise**

**en tant que délégués territoriaux adjoints de l'agence nationale de la cohésion des  
territoires dans le département de l'Oise**

**LA PRÉFÈTE DE L'OISE**  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n° 2019-753 du 22 juillet 2019 portant création d'une Agence nationale de la cohésion des territoires ;

Vu le décret n° 2019-1190 du 18 novembre 2019 relatif à l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;

Vu l'instruction du 15 mai 2020, relative aux modalités d'intervention de l'Agence nationale de la cohésion des territoires ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2018 portant nomination du directeur départemental de l'Oise, M. Claude SOUILLER ;

Vu le décret du 18 avril 2019 portant nomination du sous-préfet de Clermont, M. Michaël CHEVRIER ;

Sur proposition du sous-préfet de Clermont et du directeur départemental des territoires de l'Oise ;

## ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** – M. Michaël CHEVRIER, sous-préfet de Clermont, sous-préfet à la relance et M. Claude SOUILLER, Directeur départemental des territoires de l'Oise, sont nommés délégués territoriaux adjoints de l'Agence nationale de la cohésion des territoires pour le département de l'Oise.

Beauvais, le 05 OCT. 2020  
La Préfète

Corinne ORZECOWSKI